

N° 1
Juin 2024

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO



Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Revue de Géographie du Poro
Université Peleforo Gon Coulibaly
Korhogo – Côte d'Ivoire

Éditorial

L'histoire de la production du savoir géographique, a été conçue et l'est toujours à partir de la dynamique d'une pensée et d'un discours scientifique.

Cette production du savoir géographique touche aux méthodes, aux concepts, aux théories, aux emprunts de la discipline et à sa place dans la sphère des sciences. Elle concerne l'objet de la géographie comme un corps de savoir spécifique dans le corpus scientifique. D'une pensée de la géographie qui privilégie la description des faits pour atteindre l'explication par une démarche inductive, vision utilisée par les principaux fondateurs de la géographie, elle parvient à l'explication des phénomènes étudiés.

Trouver des réponses aux questions d'aujourd'hui, c'est dépasser l'étude des apparences visibles pour se pencher aussi sur les rôles invisibles de l'espace dans la vie de chacun et dans le fonctionnement de la société. La géographie cherche dans ce contexte à devenir une science nomothétique avec des chercheurs qui suivent simultanément deux voies. La première qui est une quête de similarité présente dans la diversité des espaces et, à partir d'elle des règles (voir des lois) qui caractérisent l'organisation de l'espace par l'homme. Et la deuxième, celle d'un recours à la démarche déductive comme méthode scientifique.

Quant au discours scientifique, il privilégie d'une part l'analyse spatiale, la recherche de règles, voire de lois dans la répartition des objets dans l'espace. A ce titre, il s'efforce d'analyser les formes spatiales en mettant en évidence les processus à l'œuvre. Et d'autre part, il recherche le sens de ces formes spatiales, sens qu'elles ont pour les divers groupes utilisateurs de l'espace à titre permanent ou temporaire. Tout en ne perdant pas de vue que la pensée et le discours doivent nourrir la science géographique, le rôle du géographe n'est-il pas alors de produire des connaissances utiles pour expliquer les comportements humains dans l'espace et d'en analyser les conséquences ? Pour ce faire, la Géographie s'est appropriée des outils et des techniques tels que le Système d'Information Géographique qui ont fait d'elle une des sciences avec lesquelles il faut compter face aux nombreux enjeux d'un monde dynamique.

En clair, la Géographie se positionne comme la science de prise de décision, voire la science de l'avenir. **GEOPORO** se présente alors comme la plateforme de publication et de publicisation des recherches des géographes d'ici et d'ailleurs soucieux par la qualité de leur contribution à participer aux prises de décisions dans leur environnement socio politique, économique et culturel. Cette revue est dotée d'un conseil scientifique et de lecture international.

Par **KONAN Kouamé Hyacinthe**

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication

KOFFI Brou Emile, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en Chef

TAPE Sophie Pulchérie, Maître de conférences, Université Peleforo GON COULIBALY

Secrétariat

1. KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences en Géographie
2. COULIBALY Moussa, Maître-assistant en Géographie
3. DOSSO Ismaïla, Assistant en Géographie

COMITE SCIENTIFIQUE

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
7. BIKPO-KOFFIE Céline, Professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
8. GIBIGAYE Moussa, Professeur titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
9. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. MENGHO Maurice Boniface, Professeur titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
11. NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
12. KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, université de Parakou (Benin)
13. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
14. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
15. DIBI-ANOH Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

16. VIGNINOU Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONAL

1. KOFFI Simplicite Yao, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
3. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
4. KRA Kouadio Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. TAPE Sophie Pulchérie, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
6. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ALLA kouadio Augustin, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. DINDJI Médé Roger, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. KOFFI Lath Franck Eric, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
12. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
16. KAMBIRE Sambé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
18. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

19. DIBI-ANOH Pauline, Maitre de Conférences en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
20. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
21. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
22. MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
23. VISSOH Sylvain, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
24. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé Côte d'Ivoire)
25. YANOGO Pawendkissou Isidore, Maître de Conférences en Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso).

SOMMAIRE

DYNAMIQUE DU FRONT AGRICOLE AUTOUR DU CHANTIER D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE SAPOUY-BIÉHA DANS LA PROVINCE DE ZIRO (BURKINA FASO)
OUEDRAOGO Touwendé Jean Parfait, GANSAORE Baowindsida Jérémie.....Page 1 à 15

VIDÉOSURVEILLANCE ET SÉCURITÉ URBAINE À KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)
DOSSO Ismaïla.....Page 16 à 32

FEMMES ET MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE M'BENGUÉ AU NORD DE LA CÔTE-D'IVOIRE
N'golo Brahim SORO.....Page 33 à 46

DÉGRADATION DU BASSIN VERSANT DE LA RETENUE D'EAU DE KOGBÉTOHOUÉ (SUD-OUEST BÉNIN) ET IMPACTS SUR LA CUVETTE
Coffi Justin NOUMON, Kouèchivi Symphorien LAGA.....Page 47 à 60

LOGIQUES PAYSANNES DE MISE EN VALEUR DES BAS FONDS DANS LE FINAGE DE GAZIBOUO (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)
Aka Giscard ADOU, Seidou COULIBALY, N'kpomé Styvince Romaric KOUAO, Saturnin Roméo Nitani SAHA.....Page 61 à 75

PRODUCTION AGRICOLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GLO-DJIGBE (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI)
Toundé Roméo Gislain KADJEBIN, Kokou Mawussi EGBETOWOKPO, Mègnongon Clément Léopold BABADJIHOU.....Page 76 à 90

PARTICIPATION DES FEMMES DANS LA DECENTRALISATION EN MILIEU RURAL : CAS DES COMMUNES DE DIKODOUGOU ET DE SINEMATIALI AU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE
COULIBALY Koulotioloma Kassoume, KOFFI Yéboué Stéphane Koissy.....Page 91 à 104

LES AIRES DE MARCHÉ DE TÉLÉPHONES PORTABLES CONTREFAITS DANS LA COMMUNE D'ADJAMÉ, DISTRICT D'ABIDJAN
Kouassi Séverin KOUAKOU, Aya Angèle Pauline BOUSSON et BEHIBRO Florence Marie Christiane.....Page 105 à 119

SAISONNALITÉ ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ULCÈRE DE BURULI DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE)
Kpaka Sabine DIOBO DOUDOU.....Page 120 à 135

OCCUPATION DES ESPACES PUBLICS PAR LES ACTIVITÉS INFORMELLES A LIBREVILLE (GABON)
Guy Obain BIGOUMOU MOUNDOUNGA.....Page 136 à 150

FEMMES ET MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE M'BENGUÉ AU NORD DE LA CÔTE-D'IVOIRE

WOMEN AND AGRICULTURAL LABOR IN THE SUB-PREFECTURE OF M'BENGUE IN NORTH OF CÔTE D'IVOIRE

N'golo Brahima SORO, *Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et, Professionnel (IPNETP)*, email : sorongolobrahima@gmail.com, téléphone : +225 0759844633

Résumé - D'hier à aujourd'hui, les femmes ont toujours donné la vie, l'entretiennent à plusieurs niveaux et contribuent au bien-être de toute la société à travers plusieurs actions qu'elles posent dans plusieurs domaines notamment celui de l'agriculture. L'étude évalue cette importance des femmes non seulement à travers les facteurs de production dont la main-d'œuvre, mais aussi mène une double analyse liée à l'accès de celles-ci à la terre et les conditions dans lesquelles elles vivent. Les enquêtes ont été effectuées en 2023, dans la sous-préfecture de M'Bengué, auprès d'un échantillon de 200 individus composé 120 femmes appartenant à des coopératives agricoles et 80 chefs de ménage dont l'activité principale est l'agriculture. Des guides d'entretien et un questionnaire bien défini ont été adressés aux composantes de notre échantillon. Premièrement, l'on a pu constater que les femmes constituent l'essentiel de la main-d'œuvre agricole à travers leur forte implication dans la réalisation des travaux champêtres. Dans l'ensemble, on constate que la main-d'œuvre féminine (54,75%) est plus importante que celle des hommes (45,25%). Deuxièmement, l'étude fait noter une nette marginalisation des femmes liée à la possession des exploitations agricoles car les hommes ont plus accès à la terre (73%) que les femmes (27%). Cela justifie leur faible revenu et leur vulnérabilité.

Mots clés : Femmes / Main-d'œuvre / Terre / Vulnérable

Abstract - From yesterday to today, women have always given life, maintain it on several levels and contribute to the well-being of the entire society through several areas, particularly that of agriculture. The study assesses this importance of women not only through the factors of production including the carrying out of agricultural work, but also highlights the socio-economic implications at their level in their involvement in this activity. The surveys were carried out in 2023, in the sub-prefecture of M'Bengué, with a sample of 200 individuals composed of 120 women belonging to agricultural cooperatives and 80 heads of household whose main activity is agriculture. Interview guides and a well-defined questionnaire were sent to the components of our sample. Firstly, we could see that women constitute the majority of the agricultural work force through their strong involvement in carrying out rural agricultural work. Overall, we see that the female workforce (54.75%) is larger than that of men (45.25%). Secondly, we note a clear marginalization of women linked to the ownership of agricultural operations, because men have more access to land (73%) than women (27%). which justifies their vulnerability.

Keywords : women / workforce / land / Vulnerability

Introduction

Le secteur agricole est le pilier de l'économie de la Côte d'Ivoire. Ces performances agricoles (premier producteur mondial de noix de cajou et de fèves de cacao, ...) font de ce pays une figure de puissance économique sous-régionale, contribuant à plus du

tiers du PIB de l'UEMOA et plus de 40% des exportations de la zone (CIRAD, 2021, p.1). Le dynamisme de l'économie ivoirienne reste encore tributaire du secteur primaire notamment de l'agriculture dont la contribution représente plus de 25% du PIB. Le secteur agricole génère 2/3 des emplois et environ 40% des recettes d'exportation du pays (FAO, 2020, p.6). Toutes ces prouesses agricoles sont effectives grâce aux potentialités naturelles, politiques et surtout humaines dont dispose la Côte d'Ivoire. Relativement aux atouts humains, plus de 50% de la population active travaille dans ce secteur et la femme y occupe une place incontournable. En effet, la femme ivoirienne à l'image de la femme africaine travaille dur en étant parfois seule à faire bouillir la marmite, seule à élever les enfants, seule à affronter les événements de la vie (MADAULE Stéphane, 2018, p.1). C'est elle qui permet la vie, l'entretient et contribue à son bien être à plusieurs niveaux y compris les différents secteurs d'activité. De manière générale, le secteur d'activité qui emploie le plus de femmes est l'agriculture (FAO, 2021, p.2). Selon ONU Femmes Côte d'Ivoire (2023, p.5), les femmes sont les principales actrices de la production agricole et elles assurent 60 à 80% de la production alimentaire. Dans les zones rurales, la majorité des femmes travaillent dans l'agriculture (MINADER, 2022, p.19). Leur apport se situe à tous les niveaux de la chaîne de production. Elles participent efficacement non seulement au dynamisme des facteurs de production mais aussi interviennent dans la commercialisation et l'industrialisation de certaines spéculations agricoles. Nonobstant cet apport indispensable, elles sont confrontées à de nombreuses difficultés qui impactent négativement leur niveau de vie. Trois femmes sur quatre dans la zone rurale vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2013 (rapport Banque Mondiale, 2015, p.54). Le taux de pauvreté de la femme passe de 62,5% en 2008 à 39,4% en 2018, puis 35% en 2020 (CICG, 2020, p.3). Ces constats soulèvent la question fondamentale des origines du faible niveau de vie et de la situation sociale précaire des femmes en milieu rural. Ce travail a eu pour objectif d'examiner le niveau d'implication des femmes dans la main-d'œuvre et la discrimination dont elles sont victime dans l'acquisition des terres agricoles. Spécifiquement, Cette étude analyse d'abord l'apport primordial de la main-d'œuvre dans la production agricole en considérant l'avis des enquêtés lié à l'importance des facteurs de production. Ensuite, elle mesure l'apport des femmes au

niveau de son implication dans la réalisation des tâches agricoles. Enfin, elle met en évidence la marginalisation de celles-ci relative à l'accès à la terre ; ce qui pourrait justifier son faible niveau de vie dans la sous-préfecture de M'Bengué voire toute la Côte d'Ivoire.

1. La présentation de la zone d'étude et la méthode de travail

1.1. La présentation de la zone d'étude (figure 1)

La sous-préfecture de M'Bengué est située au nord de la Côte d'Ivoire, dans le district des savanes, précisément dans la région du poro à 75 km de Korhogo plus au sud, et proche de Kadiolo au Mali plus au nord, Ouagadougou vers l'est et Tingréla vers l'ouest. Dans cette localité se trouvent deux usines de coton dont la plus grande est Ivoire Coton (IC). Elle est aussi située à quelques kilomètres de la mine d'or de Tongon. La région est essentiellement consacrée à l'agriculture avec la pratique de cultures tels que le coton, l'anacarde, les vivriers et les maraîchers. Le sous-sol est riche en or, avec la découverte de la mine d'or de Tongon.



Source : CNTIG, 2021

Conception et réalisation : SORO N.B., 2024

Figure 1 : Localités enquêtées dans la sous-préfecture de M'Bengué

1.2. Les méthodes de collecte et le traitement des données

1.2.1. Les méthodes de collecte

Dans ce travail, les investigations se sont basées sur une synthèse bibliographique qui a pris en compte des références en lien avec les facteurs de production agricole notamment la main-d'œuvre, l'implication de la femme dans cette main-d'œuvre, l'accès de la femme à la terre ; et l'enquête de terrain s'est déroulée dans le mois de juin et de juillet 2023. Elle s'est appuyée sur un guide d'entretien et un questionnaire administré aux femmes et les chefs de ménage agricole retenus pour l'enquête. A cet effet, le choix de l'échantillon s'est fait à trois niveaux : le choix de la sous-préfecture, des villages et des femmes et chefs de ménage, en tenant compte d'un certain nombre de critères tels que l'équilibre spatial, la diversité biophysique et les caractéristiques sociodémographiques. La combinaison de ces critères a permis d'enquêter dans une sous-préfecture sur un total de 04 sous-préfectures et 05 villages sur un total de 32 villages que compte la sous-préfecture comme l'indique le tableau 1.

Sous-préfecture enquêtée	Localités enquêtées dans le secteur communal et le secteur non communal	Nombre de femmes enquêtées	Nombre de cultivateurs chefs de ménage enquêtés	Nombre total des enquêtées
M'Bengué	M'Bengué	24	16	40
	Souhoua	24	16	40
	Kalao	24	16	40
	Tongon	24	16	40
	Poungbe	24	16	40
Total	05	120	80	200

Tableau 1 : Sous-préfecture, localités et nombre de femmes enquêtées

Source : Nos enquêtes, Juin-juillet 2023

Il a été pris en compte les villages appartenant aussi bien au secteur communal qu'au secteur non communal. La sous-préfecture et les villages ont été choisis à partir d'un tirage simple au hasard. Pour obtenir des informations relatives à la main-d'œuvre, à l'implication effective de la femme dans la réalisation des travaux agricoles et aussi son accès à la terre. L'étude s'est intéressée plus à la femme. En effet, il a été retenu un nombre plus élevé de femmes (120) que d'hommes (80). 40 personnes (24 femmes et 16 hommes) sont enquêtées par village. Les femmes retenues font partie des

organisations coopératives agricoles les plus importantes de la sous-préfecture. Ces coopératives sont appliquées dans la production des différents types de culture que sont les vivriers, le coton, les maraîchers et l'anacarde. Les hommes enquêtés sont des cultivateurs chefs de ménage de toutes cultures confondues.

2. Les résultats de l'étude

2.1. La femme, une main-d'œuvre incontournable

2.1.1. La main-d'œuvre, un facteur de production agricole primordial

Plusieurs facteurs déterminent la qualité et la quantité de la production agricole. Ils sont tous importants. Ici, on en a identifié 05. Il s'agit des ressources naturelles, la main-d'œuvre, les outils de travail, les intrants et les semences. Selon les informations recueillies auprès des enquêtés, la main-d'œuvre est le deuxième facteur de production le plus important comme l'indique la figure 2. Les ressources naturelles sont les plus importantes (30%) dans la production agricole. Constituées en grande partie par la terre, ils estiment que celle-ci est d'une importance primordiale car sans elle, il est quasi-impossible de pratiquer l'agriculture. Elle est le socle de toute pratique agricole. La main-d'œuvre est le deuxième facteur le plus important (25%), car il représente la force motrice, l'énergie nécessaire pour l'accomplissement de toutes les tâches agricoles depuis le labour des champs jusqu'à la récolte. Lorsque la main-d'œuvre fait défaut, la production est faible. En troisième position, on a les intrants (20%) qui sont d'une importance capitale cependant, de nombreux paysans n'ont pas accès suffisamment aux intrants du fait de la cherté de leurs coûts.

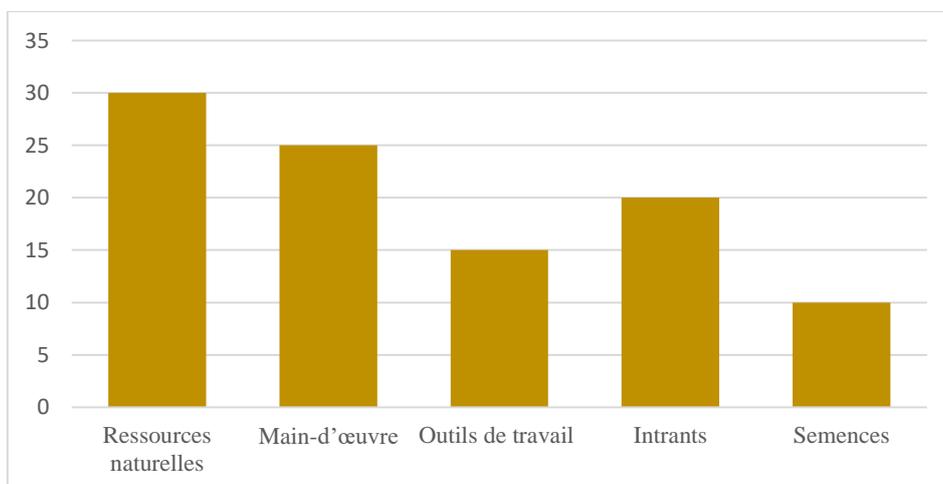


Figure 2 : Avis des enquêtés liés à l'importance des facteurs de production agricole
Source : Nos enquêtes, Juin-juillet 2023 / ARECA-CCA-COIC, 2023

Il s'en suit les outils de travail (15%) qui sont aussi indispensables à la mise en valeur de la terre. L'agriculture dans l'aire d'étude est manuelle. Les outils utilisés sont précaires (dabas, machette, houes, faucilles, ...). Les semences viennent en cinquième position (10%). Elles favorisent une production qualitative et quantitative car les semences utilisées sont souvent le fruit de plusieurs années de recherche ou de sélection.

2.1.2. Une main-d'œuvre agricole insuffisante

La main-d'œuvre comme on vient de le sus-mentionner est capital pour la production agricole. Cependant force est de noter que celle-ci est de plus en plus rare. Dans le tableau 2 on peut constater que la main-d'œuvre suffisante est inférieure à la main-d'œuvre Insuffisante. En effet, on peut observer dans ce tableau que l'insuffisance de la main-d'œuvre est considérable. La main-d'œuvre est suffisante à seulement 35,5%. Celle-ci est insuffisante à 45% et 19,5% des paysans affirment qu'elle est quasi-inexistante.

	Main-d'œuvre suffisante	Main-d'œuvre insuffisante	Main-d'œuvre absente
M'Bengué	15	20	05
Souhoua	20	17	03
Kaloa	19	15	06
Tongon	07	23	10
Poungbe	10	15	15
Total	71	90	39
Pourcentage (%)	35,5	45	19,5

Tableau 2 : Avis des enquêtés lié à la disponibilité de la main-d'œuvre agricole

Source : Nos enquêtes, Juin-juillet 2023 / ARECA-CCA-COIC, 2023

Dans l'ensemble, la main-d'œuvre est insuffisante à 64,5% contre 35,5% pour la main-d'œuvre suffisante. Cette insuffisance de la main-d'œuvre s'explique par la présence de la mine d'or de Tongon. On constate que les villages où la main-d'œuvre est nettement insuffisante sont Tongon et Poungbe qui est situé non loin de la mine d'or de Tongon. De nombreux jeunes qui servaient de main-d'œuvre ont préféré s'adonner aux activités minières au dépend de l'activité agricole. Certains cultivateurs chefs de

ménage affirment avoir des enfants, neveux ou propriétaires d'exploitations qui travaillent dans la mine de Tongon. Ceux qui n'ont pas pu obtenir un emploi, s'adonnent à l'activité illégale d'extraction minière. Aujourd'hui, grâce à l'implication des femmes dans l'accomplissement des tâches agricoles la suffisance de la main-d'œuvre a pu atteindre 35,5%.

2.2. L'accès limité des femmes au foncier

En tant que bien constitué par un fond de terre, le foncier est considéré ici comme substrat ou matériel sur lequel est mis en valeur les différentes spéculations agricoles. Il existe deux types de foncier rural en Côte d'Ivoire à savoir le foncier rural traditionnel et le foncier rural moderne. Le foncier rural moderne est régi par la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural. Selon cette loi, le domaine foncier rural est constitué par l'ensemble des terres mises en valeur ou non et quelle que soit la nature de la mise en valeur. Il constitue un patrimoine national auquel toute personne physique ou morale peut accéder. A l'analyse des deux lois, aucune d'entre elles n'empêche la femme d'avoir accès à la terre. Cependant, sur le terrain la réalité est tout autre car peu de femmes ont des champs qui leur appartiennent nonobstant leur désir d'en avoir. La figure 3 montre que les hommes ont plus accès aux terres (73%) que les femmes (27%).

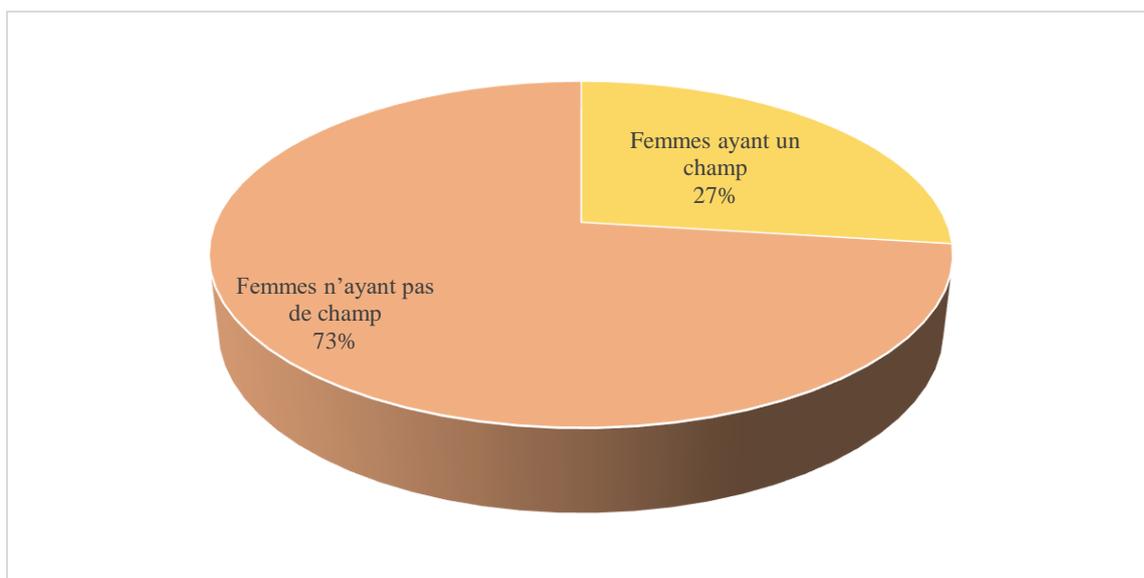


Figure 3 : Femmes enquêtées ayant ou n'ayant pas de champ

Source : Nos enquêtes, Juin-juillet 2023 / ARECA-CCA-COIC, 2023

Dans cette figure on voit que les hommes ont plus de champs que les femmes. Certes aucune loi ne leur interdit pas d’avoir des exploitations mais celles qui en ont sont en nombre faible. Cela s’explique par le fait qu’en général, c’est au chef de clan que le chef de village ou de terre remet la parcelle de terre, qui a son tour la répartie entre les chefs de ménage ou de famille de son clan. Chaque chef de ménage s’accapare tout seul sa part de parcelle. Au début, la terre est un bien collectif mais plus tard, le chef de famille la redistribue aux hommes de la famille au dépend des femmes. Car ils estiment que seul l’homme a droit à la terre et les femmes servent de main-d’œuvre dans ces champs familiaux. Il arrive souvent que le chef de famille attribue des petits champs aux femmes afin que celles-ci puissent pratiquer les cultures vivrières ou / et maraîchères. Et l’homme occupe l’espace le plus grand pour cultiver soit le coton ou / l’anacarde. Le niveau de possession des champs par les femmes varie d’un type de culture à un autre comme on peut le constater dans la figure 4.

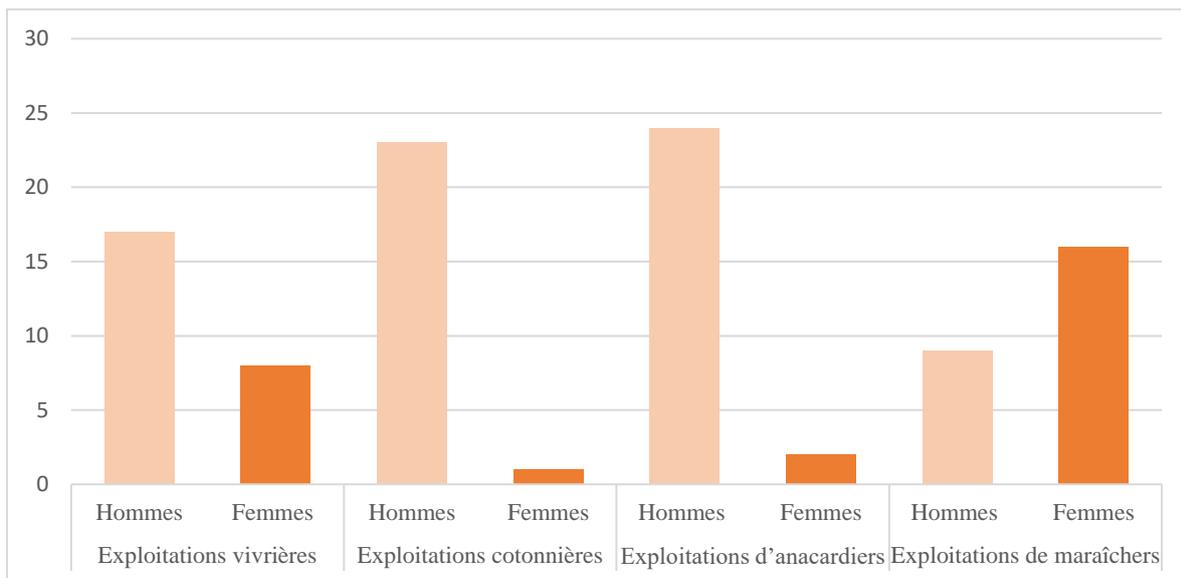


Figure 4 : Possession sexuée des exploitations agricoles

Source : Nos enquêtes, Juin-juillet 2023 / ARECA-CCA-COIC, 2023

Selon la culture, la femme a un faible accès ou un accès relativement plus élevé à la terre. Concernant les exploitations de cultures vivrières, 32% des femmes ont accès à un champs contre 68% pour les hommes. 96% de hommes ont des champs de coton et seulement 04% des femmes en possèdent. Relativement aux vergers d’anacardières, 92% des hommes ont des champs d’anacarde contre 08% pour les femmes. Enfin, 64% des femmes ont des parcelles de cultures maraîchères et très peu d’hommes (36%)

s'adonnent à cette culture. Dans l'ensemble, on constate que les femmes ont plus accès aux champs de vivriers et de maraîchers que les champs de coton et d'anacarde qui sont réservés aux hommes. Il est significatif de remarquer que dans la société traditionnelle, le rôle de la femme est la production vivrière ou maraîchère, la confection des repas, les tâches ménagères, donner la vie, soigner les enfants. On attribue les terres de petites tailles, infertiles aux femmes par contre, les hommes possèdent de grandes parcelles sur lesquelles ils cultivent le coton et l'anacarde. Dans celles-ci, les femmes servent de main-d'œuvre.

2.3. Le non accès des femmes aux besoins minimaux et matériels

La majeure partie des femmes enquêtées ont montré avec détermination leur envie de s'impliquer davantage dans l'activité agricole d'où leur participation à la main-d'œuvre de toutes les cultures. Elles constituent la cheville ouvrière du monde agricole. Malgré cela, leur statut socio-économique reste inférieur à celui des hommes. Elles ont un faible niveau de vie et elles vivent dans des conditions précaires car le plus souvent elles n'ont pas le minimum pour vivre comme le montre la figure 6.

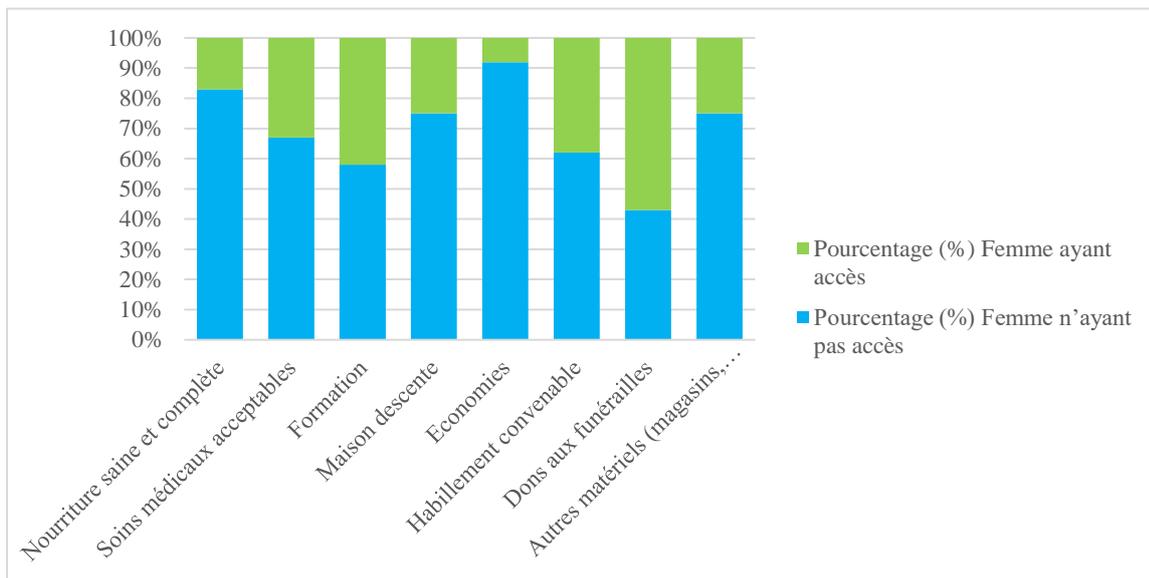


Figure 6 : Détermination du niveau de vie des femmes en fonction de leur accès à certains besoins minimaux et/ ou matériels

Source : Nos enquêtes, Juin-juillet 2023 / ARECA-CCA-COIC, 2023

A travers celle-ci, on peut observer que les femmes n'arrivent pas à se nourrir convenablement. 83% d'entre elles n'ont pas accès à une alimentation saine, complète et suffisante ; seulement 17% d'entre elles arrivent à se nourrir convenablement. 67% des femmes ne peuvent pas s'offrir des soins de santé modernes (CHR, centre de santé, cliniques) acceptables contre 33% qui peuvent s'en ouvrir. La majorité des femmes, par manque de moyens financiers ont recours à la médecine traditionnelle communément appelée indigénat. Concernant le domaine de la formation, 58% des femmes sont formées et 42% ne le sont pas. A la faveur de la promotion du genre dans en milieu rural particulièrement dans le domaine agricole, des projets de développement agricole initiés et mis en œuvre par l'Etat et certaines structures ou institutions, les femmes sont de plus en plus formées. Seulement 25% sont logées dans un habitat décent contre 75% de celles-ci qui ne le sont pas car elles ont de faibles revenus. Très peu d'entre elles font des économies (8%) et 92% n'en font pas. 38% des femmes s'habillent convenablement contre 62% qui ne le font pas. 67% des femmes font des dons pendant les funérailles contre 33% qui ne peuvent en faire. Les funérailles étant des cérémonies hautement traditionnelles, importantes et de solidarité, chacun et chacune s'évertue à faire un don aussi petit que soit-il, afin d'être en phase avec la tradition et l'esprit de solidarité que dégagent ceux-ci. Relativement aux autres matériels (magasin, moto, vélo, bijoux, téléphone portable, ...), 75% des femmes n'ont pas les moyens de s'en offrir contre 25% qui grâce aux tontines, aux revenus de la main-d'œuvre et des revenus issus de la vente des récoltes de leur champs (pour celles qui ont pu disposer d'une parcelle de terre) arrivent à s'en procurer. Dans l'ensemble, la majorité des femmes sont incapables de mener une vie décente car leurs revenus monétaires sont faibles.

3. Discussion

Les résultats de cette étude montrent d'abord que la main-d'œuvre agricole est l'un des facteurs de production agricole les plus importants. Cependant, la disponibilité de celle-ci est menacée car elle est de plus en plus insuffisante voire rare. La femme, afin de remédier à cette insuffisance inquiétante prend part significativement à la réalisation des tâches agricoles. Ensuite, Nonobstant le fait que le droit traditionnel et moderne soient favorables à l'accès de la femme à la terre, peu de femmes ont un

champ. Enfin, malgré son implication productive et incontournable dans la réalisation de la main-d'œuvre et d'autres activités du monde rural, celles-ci vivent dans des conditions déplorables. Sur la question de l'importance de la main-d'œuvre et de la participation de la femme dans la réalisation de celle-ci, les résultats de certains travaux sont en congruence avec ceux de cette étude. BASSETT Thomas Jean (2002, p.71) après une étude menée dans le nord de la Côte d'Ivoire affirme que les femmes, sont d'une grande utilité dans la réalisation des tâches agricoles. Selon lui, au niveau des exploitations agricoles, les familles sont confrontées à des surcharges de travail qu'il qualifie de « goulets d'étranglement » ou surcharge des travaux agricoles ; pour pallier ces effets, les femmes consacrent davantage de temps à travailler dans les champs familiaux et extérieurs au détriment de leurs propres parcelles. L'AFD (2024, p.1) conforte les résultats de l'étude en déclarant que la femme en Côte d'Ivoire, représente 65% de la main-d'œuvre agricole. FAO (2010a, p.1), soutient que les femmes apportent des contributions essentielles à l'agriculture et à l'économie rurale dans toutes les régions en développement. Toujours selon cette institution, toutes les femmes sont considérées comme une partie de la force de travail agricole. Elles représentent en moyenne 43% de la main-d'œuvre agricole. BELLONCLE Guy. (1979, p.69) dans ses réflexions sur l'expérience des Zones d'Action Prioritaires Intégrées (ZAPI) au Cameroun, a affirmé que les femmes sont indispensables au développement du monde rural et leur participation à celui-ci réside dans l'accomplissement de certains travaux particuliers. Il s'agit de son implication effective dans la main-d'œuvre agricole, sa production vivrière. Selon lui, les femmes assurent la totalité des cultures vivrières et aident leurs maris dans les plantations. En ce qui concerne l'accès de la femme à la terre, plusieurs auteurs confirment les résultats de l'étude qui affirment que malgré les dispositions contenues dans la loi du foncier rural moderne régi par la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural, la femme obtient la terre plus difficilement que l'homme. Car la société traditionnelle s'oppose à ce que les femmes disposent de la terre. Elle prévoit plus tôt pour elle, des tâches spécifiques relatives à la main-d'œuvre, à la production vivrière, le soin des enfants en bas âge, les tâches ménagères. KONE Mariatou et IBO GUEHI Jonas. (2009, p.6) révèlent que quel que soit l'aire géographique (nord/sud, savane/forêt)

ethnoculturelle ou sociale en Côte d'Ivoire, les femmes ont généralement des difficultés d'accès à la terre surtout pour la réalisation de cultures pérennes et pour l'obtention de revenus durables. Seulement 5% des femmes enquêtées à Ferkessédougou et 30 % dans la région d'Abengourou possèdent une exploitation agricole. Toujours selon eux, les traditions favorisant les discriminations de genre, confinent les femmes au rôle d'épouses, de mère, de nourrice, de main d'œuvre. AFFESSI Adon Simon et *al.* (2022, p.2) abondent dans le même sens et apportent plus de précision en mettant en évidence l'accessibilité de la terre par les femmes. En effet, après avoir mené des réflexions sur le mode d'accès à la terre par les femmes du nord et celles du sud de la Côte d'Ivoire ont conclu que les femmes du sud de la Côte d'Ivoire accèdent de plus en plus à la terre car les normes, règles et valeurs de cette société ont connu des mutations tendant à intégrer la femme dans le partage de la terre même si cela ne se fait pas de façon équitable entre l'homme et la femme. A contrario, chez les femmes du nord de la Côte d'Ivoire, l'accès définitif à la terre est quasiment impossible à cause de la rigidité des valeurs, normes et règles qui régulent cette société. Aussi VOLOLOMIHAJA Rasamimanana (2007, p.1-2) montre-t-elle que dans un pays comme Madagascar, il existe une inégalité entre hommes et femmes dans l'accès à la terre. Selon elle, plus de 80% de la population rurale est pauvre et il existe des phénomènes discriminatoires quand on applique les lois traditionnelles en matière d'accès à la terre. Les femmes sont rarement propriétaires terriennes. En outre, selon le code civil malgache, la femme n'hérite pas des terres ancestrales ; en tant qu'épouse, elle est au huitième rang dans la succession par rapport au testament. Ce constat commun justifie certainement sa condition de vie précaire décrite par cette étude. Malgré sa présence à toutes les activités agricoles, la femme n'arrive pas à satisfaire ses besoins minimaux concernant son alimentation, sa santé, sa formation, sa possession à certains biens matériels. Sur cette question KONE Mariatou et IBO GUEHI Jonas (2009, p.33) soutiennent que malgré la forte implication de la femme dans toutes les étapes de l'activité agricole, elle demeure dans des conditions de vie précaires. Malgré qu'elles servent de main-d'œuvre, assurent la production vivrière, son statut social reste nettement inférieur à celui de l'homme (BELLONCLE Guy., 1979, p. 71).

Conclusion

Il est impératif de constater que la femme contribue énormément à la dynamique agricole. Elle est omniprésente dans toute l'activité agricole toutes cultures confondues. Grâce à elle l'homme arrive à faire face aux travaux champêtres même pendant les périodes où ceux-ci coïncident ou surcharge de travaux agricoles. Elles assurent la production des vivriers, des maraîchers et servent de main d'œuvre aussi dans les exploitations familiales que dans leur propre champ. En plus de cela elles exécutent les tâches ménagères courantes (faire la cuisine, prendre soin des enfants...). Cette surcharge de travail explique que les femmes soient « usées » prématurément. Malgré cela, la société traditionnelle ne lui facilite pas l'accès à la terre. Que ce soit le système matrilineaire ou patrilineaire, l'homme à la gestion intégrale de la terre partout en Côte d'Ivoire. Dans l'aire d'étude, la femme n'a pas un accès suffisant à la terre. On lui octroie des terres moins riches ou les bas-fonds. Cette situation contribue à l'affaiblissement des revenus monétaires de la femme ce qui la rend assez vulnérable et réduit fortement son niveau de vie.

Références bibliographiques

- AFFESSI Adon Simon et al., 2022, *Genre et accès foncier : étude comparative des modes d'acquisition de la terre chez les femmes du sud et du nord de la Côte d'Ivoire : cas d'Akoupé et Becouéfin ; Nahoualakaha et Torgokakaha*, Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d'Ivoire, European Scientific Journal, ESJ, 18 (2), 52, 66p. <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n2p52>
- Agence Française de Développement (AFD), 2024, *Côte d'Ivoire : lutter pour les droits des femmes agricultrices*, 5 rue Roland Barthes 75 598 PARIS CEDEX 12 France, 11p.
- Banque Africaine de Développement (BAD), 2015, *Autonomiser les femmes africaines : plan d'action*, Groupe de la Banque Africaine de développement, indice de l'égalité du genre en Afrique. Publié par le département du contrôle de la qualité et des résultats, présence africaine, 17p.
- BASSETT Thomas Jean, (2002), *Le coton des paysans : une révolution agricole*, Paris : IRD, 291p.

- BASSETT Thomas Jean, 1991, *Migration et féminisation de l'agriculture dans le nord de la Côte d'Ivoire*, in Gendreau F. (éd.) Meillassoux C. (éd.), Schlemmer B. (éd.), et Verlet M. (éd.) *Les spectres de Malthus : déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques*. Actes du colloque international à Paris, France, 14-16 mars 1990, ORSTOM, pp.219-245. *Coton des paysans : une révolution agricole*, IRD, Paris, 205p.
- BOTO Isolina, 2009, *Accès à la terre et développement rural : nouveaux enjeux, nouvelles opportunités*. Technical Centre for Agricultural and Coopération ACP-UE (CTA), 45p.
- FAO, 2010, *Genre et droit à la terre*, Département du développement économique et social, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00153, Rome, Italie, 2p. www.eujournal.org
- RCI-Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE), 2022, *Situation de la femme en Côte D'Ivoire*, DPED, Abidjan, 44p. www.famille.gouv.ci
- KONE Mariatou et IBO GUEHI Jonas, 2009, *Les politiques foncières des femmes à la terre en Côte d'Ivoire : cas d'Afflalikro et Djangobo (est) dans la région d'Abengourou et Togognié (nord) dans la région de Ferkessedougou*, Femmes et foncier, Comité technique « Foncier et développement », Ministère des Affaires Etrangères et européennes, Abidjan, les Editions du CERAP/NEI, Côte d'Ivoire, 61p.
- PENELOPE Allisy Roberts, 2001, *L'accès des femmes rurales à la main-d'œuvre féminine en Afrique de l'Ouest*, OpenEdition Books, Graduate Institute Publications, Cahiers, Nouvelle Edition : Genre et Développement, 213p. [URL://graduateinstitute.ch](http://graduateinstitute.ch)
- VOLOLOMIHAJA Rasamimanana (ONE), 2007, *Réflexions sur les inégalités de genre liées à l'accès à la terre et leurs conséquences sur les femmes rurales à Madagascar*, Dimitra, Madagascar, 6p. <http://www.weform.org/pdf/gendergap/rankings2007>